

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

**Du 19 au 23 octobre 2026
5 missions d'1/2 journée**

**Entretien
mercredi 30 septembre**

- Tu es Guécélardais ?
- Tu as entre 14 et 17 ans

Participe au dispositif Argent de poche !

Effectue des missions dans ta commune

Tu gagnes 15 € par 1/2 journée



COMMUNE DE
Guécélard



Scannez moi



<https://guelard.fr>

RENSEIGNEMENTS - CONTACT :

Mairie de Guécélard - 2, place du Gué
72230 GUÉCÉLARD
02 43 47 07 47
accueil@guelard.fr

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE – DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ Masculin / ☐ Féminin

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....
.....

Adresse mail :

N° portable personnel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

N° portable père : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

N° portable mère : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

N° téléphone en cas d'urgence :

Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Travail du père : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Travail de la mère : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Médecin traitant : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Situation actuelle :

☐ Lycéen, Précisez l'établissement :

☐ Collégien, Précisez l'établissement :

☐ Autre, Précisez :

Comment avez-vous connu le dispositif « Argent de poche » ? :

☐ Communication numérique (panneaux lumineux, Facebook, intra-muros, etc.)

☐ Bulletin communal

☐ Bouche à oreille (amis, famille, etc.)

☐ Autre, Précisez :

Pièces à joindre à la demande :

☐ Dossier d'inscription + Autorisation parentale

☐ Lettre de motivation [situation actuelle (filière), expériences (stages, bénévolat, etc.) et motivation (qualités, passions, attentes, etc.)]

☐ Photocopie d'une pièce d'identité

☐ Photocopie de la carte vitale de l'assuré

☐ Attestation d'assurance Responsabilité Civile

☐ Justificatif de domicile

Dossier reçu en mairie le :

A FAIRE REMPLIR IMPERATIVEMENT PAR LES PARENTS OU LE TUTEUR LEGAL.
EN CAS D'ABSENCE DE CETTE AUTORISATION, LE DOSSIER NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- ✓ L'association la Coulée Douce et la commune de Guécélard ne seront en aucun cas réputés employeurs des jeunes participants au dispositif « argent de poche ». La gratification versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- ✓ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- ✓ L'association la Coulée Douce s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des missions. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

☐ Autorise mon enfant :

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....

- ☐ à participer à l'un des dispositifs « argent de poche »
- ☐ à rentrer seul après l'animation
- ☐ l'équipe encadrante à prendre des photos et vidéos lors des missions pour la communication (presse, bulletin communal, site internet).

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au dossier dispositif argent de poche. Les destinataires des données sont : La Coulée douce et la Mairie de Guécélard.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Mairie de Guécélard